



Observatoire de la réutilisation, du réemploi et de la réparation

Entreprises sociales et circulaires – Wallonie/Bruxelles – Données 2021

La Fédération RESSOURCES représente les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières. Acteurs de la transition, les membres relocalisent des emplois durables, valorisent nos déchets et participent à la préservation de nos ressources.



Table des matières

1. 9e édition de l'Observatoire.....	3
1.1. De la ligne à la boucle	3
1.2. Typologie et enjeux de la gestion des déchets	4
2. Entreprises sociales et circulaires.....	5
2.1. Évolution du nombre de membres de RESSOURCES	5
2.2. Un secteur créateur d'emplois et d'engagement citoyen.....	6
2.3. Professionnalisme et démarches qualité	7
3. Activités des entreprises sociales et circulaires	8
3.1. Performances du secteur	10
TEXTILES : réutilisation locale, un enjeu majeur.....	10
OBJETS DU QUOTIDIEN : résilience post-covid.....	12
DEEE : se diversifier dans la réparation.....	15
VELOS : la réparation au cœur de la filière.....	19
MATERIAUX DE CONSTRUCTION : le défi de la réutilisation.....	21
4. Synthèse	23
5. Liens utiles.....	24

1. 9e édition de l'Observatoire

RESSOURCES publie sa 9e édition de *l'Observatoire de la réutilisation*. Celui-ci présente une synthèse des concepts et les données clés du secteur afin de mieux appréhender l'activité des entreprises sociales actives dans la réutilisation, le réemploi et la réparation, les emplois qu'elles génèrent et les différentes activités qu'elles développent au service des citoyens pour optimiser la gestion des déchets.

L'analyse porte sur les données collectées auprès des membres de RESSOURCES actifs en Wallonie et en Région Bruxelles-Capitale couvrant l'année 2021. Ils participent à la réduction des déchets par leurs activités de réparation, collecte et réutilisation des biens et des matières.

Ces données montrent la diversité et la plus-value des activités de ces entreprises. Les métiers et les contraintes de chaque filière étant spécifiques, *l'Observatoire* présente séparément les principales filières de produits traités par les membres de la Fédération, à savoir : Textiles, Objets du quotidien, DEEE (les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques), Vélos et Matériaux de construction.

Ces deux dernières années, nous avons revu la collecte et le traitement des données afin de les rendre plus proches de la réalité des activités des membres. Ces changements occasionnent des variations de certaines données et indicateurs, ce qui rend l'interprétation de leur évolution plus compliquée. Il s'agit d'un mal pour un bien puisqu'avec une base plus solide, RESSOURCES proposera en 2023 un nouveau format de *l'Observatoire* de la réutilisation fondé sur des indicateurs d'impact pertinents.

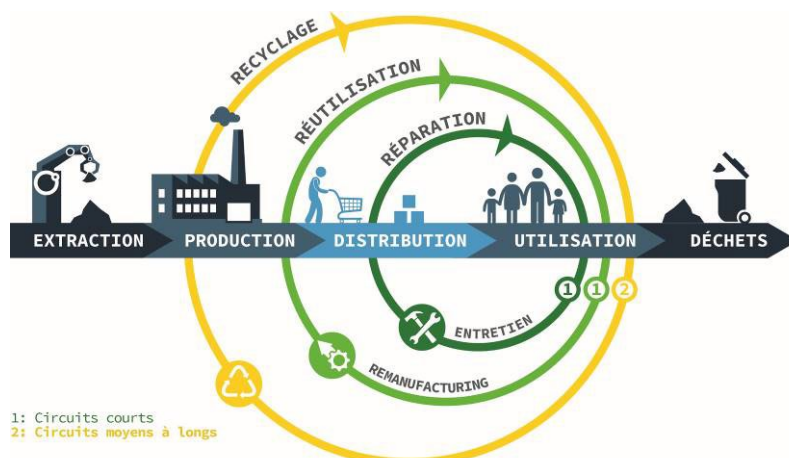
1.1. De la ligne à la boucle

La réparation et la réutilisation des biens et des matières participent activement à la dynamique d'économie circulaire. Ces activités contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. En remettant en usage des biens qui auraient pu être jetés, ces activités créent les boucles de l'économie circulaire. Ce mode de fonctionnement réduit la mise sur le marché de nouveaux produits et permet d'épargner nos ressources naturelles tout en favorisant les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre.

Cette approche s'oppose à la dynamique linéaire « extraction, production, consommation et déchets » qui génère de nombreuses externalités négatives. Plus la boucle est courte plus les impacts environnementaux sont réduits et plus les impacts sociaux sont importants. La réparation et la réutilisation constituent de réels leviers de développement pour le maintien d'emplois locaux ou encore la création de nouveaux métiers.

Le passage à une économie de la fonctionnalité est l'une des voies pour une transition vers une économie circulaire. Ce modèle économique repose sur la mise en place de solutions qui associent des garanties de services et les fonctionnalités d'usage de biens dont la responsabilité repose sur le producteur. Ce modèle remet en cause le rapport à la propriété des biens et met au cœur de ses préoccupations le concept de durabilité. La fonctionnalité propose une alternative à notre mode de production – consommation qui répond aux crises sociales, économiques et environnementales que notre société doit affronter.

Schéma 1 : Fonctionnement de l'économie circulaire



Ce modèle de consommation est aujourd'hui ancré dans notre société. De plus en plus d'entreprises intègrent les principes de l'économie circulaire dans leur stratégie, et c'est là une vraie opportunité pour le secteur. D'une part, le citoyen est de plus en plus soucieux de son impact environnemental et sociétal. Il cherche à adopter une consommation « responsable » tant lors de l'acquisition d'un produit, de son usage et son entretien que lorsqu'il doit s'en débarrasser en fin de vie. Ce rôle du consommateur est primordial dans cette dynamique.

D'autre part, les pouvoirs publics, conscients de l'importance des enjeux de relocaliser les emplois et les matières premières, ont mis en place des politiques qui encouragent la transition par la création et le développement des entreprises dont les activités s'inscrivent dans ce mouvement. Enfin, les entreprises traditionnelles voient dans les acteurs d'économie sociale et circulaire des partenaires de choix dans le cadre de la mise en place d'activités économiques plus vertueuses. Dès lors, les activités de réutilisation, de réparation, de revalorisation se multiplient, tout en diversifiant le nombre des acteurs : initiatives citoyennes, entreprises sociales, entreprises privées, ...

1.2. Typologie et enjeux de la gestion des déchets

Les Régions wallonne et bruxelloise se sont fixé des objectifs afin d'augmenter la part de réutilisation/réemploi et ainsi réduire leurs déchets. La Wallonie, dans son Plan Wallon des Déchets-Ressources, s'est fixé comme objectif de préparer en vue du réemploi 8kg/an/habitant de ces gisements à l'horizon 2025. La Région Bruxelles-Capitale a fixé son objectif à 5 Kg/an/habitant. Notons que ces objectifs visent la valorisation des déchets ménagers et assimilés. L'industrie ou les entreprises de production et de transformation de biens génèrent également des déchets dont une partie pourrait être préparée en vue du réemploi.

Dans les deux cas, l'atteinte de ces objectifs passera par le déploiement de canaux de collectes préservantes et l'accès à des gisements de qualité qui permettent d'extraire le réutilisable des déchets destinés au recyclage et par le développement des points de vente.

En parallèle de la collecte et la préparation au réemploi, le secteur doit poursuivre le développement de ses activités de réparation, de réutilisation de matériaux et de préparation au recyclage.

2. Entreprises sociales et circulaires

RESSOURCES fédère les entreprises sociales et circulaires actives dans la réutilisation des biens et des matières. RESSOURCES représente ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales.

Fin 2022, la Fédération se composait de **74 membres**, 58 effectifs et 16 sympathisants. Les membres effectifs sont des entreprises sociales et circulaires qui collectent, trient, réparent, revendent et/ou louent des objets et matériaux. Ils traitent différents types de flux comme les textiles, le mobilier, les objets du quotidien, l'électroménager, le matériel informatique, les vélos, les matériaux de construction, les déchets verts. Les membres sympathisants sont des personnes morales qui se préparent à devenir membres effectifs, soit des structures qui soutiennent l'action du secteur.

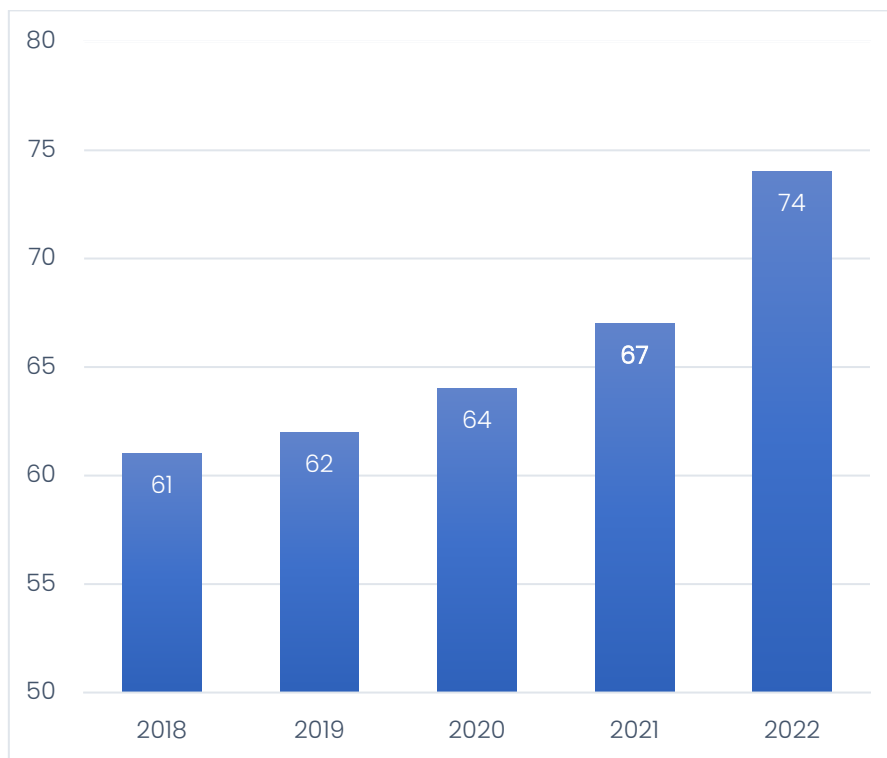
Les **entreprises sociales et circulaires** partagent toutes les valeurs de l'économie sociale et mettent en œuvre ses quatre grands principes :

1. **Une finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt qu'une finalité de profit financier.** L'objectif premier des entreprises sociales n'est pas de maximiser les bénéfices financiers, mais de développer d'autres plus-values comme la création d'emplois, la protection de la nature, le service de proximité qui font partie intégrante du projet.
2. **Une autonomie de gestion.** Les entreprises sociales ont une gestion qui ne dépend majoritairement ni d'un actionnaire privé ni de l'État.
3. **Un processus de gestion démocratique et participative.** Ce principe, à géométrie variable, prévoit un contrôle démocratique de l'entreprise.
4. **Une primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.** Les bénéfices générés par l'activité sont majoritairement affectés à la réalisation de l'objet social de l'entreprise.

2.1. Évolution du nombre de membres de RESSOURCES

Durant 10 ans le nombre de membres de RESSOURCES s'était stabilisé autour d'une soixantaine d'entreprises. Aujourd'hui, nous observons une augmentation sensible du nombre de membres et du nombre de site actifs comme des centres de réutilisation ou des magasins de seconde main. Cela traduit le dynamisme du secteur et des entreprises. Les dernières années sont marquées par une augmentation du nombre de nouveaux magasins qui sont essentiellement créés par les membres de taille régionale comme, Terre, Les Petits Riens et dans une moindre mesure les Ressourceries ©.

Tableau 1 : Evolution du nombre de membres entre 2018 et 2022



2.2. Un secteur créateur d'emplois et d'engagement citoyen

Les activités d'économie circulaires de membres de RESSOURCES occupent 8.216 personnes.

- Les membres de RESSOURCES emploient sous contrat (payroll) un total de 2.016 personnes, dont 1.199 sont occupées dans les activités d'économie circulaire ;
- Par ailleurs, 817 personnes ont bénéficié d'un parcours d'insertion ou de formation socio-professionnelle dans le secteur ;
- Environ 6.264 personnes consacrent une partie de leur temps en tant que volontaires au sein d'une entreprise sociale et circulaire, principalement dans les Repair cafés et les magasins Oxfam qui se basent sur cet engagement citoyen pour fonctionner.

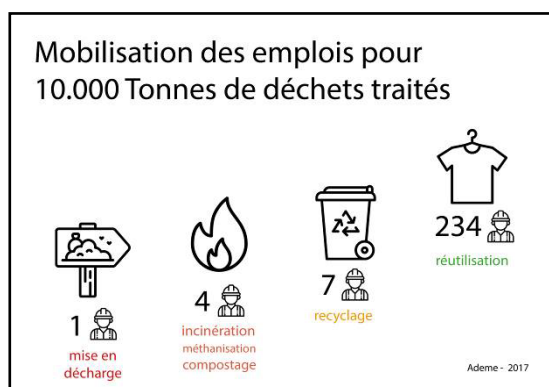


Notons que malgré le fort impact de la crise sur les activités des entreprises sociales et circulaires, l'emploi lié au secteur n'a baissé que faiblement en 2021 par rapport à 2020. La fin des restrictions liées à la crise sanitaire a permis un redémarrage des parcours d'insertion et donc l'engagement des personnes en art 60. Elle a également permis la relance de l'activité portée par des bénévoles. Par contre, il reste compliqué pour les centres de formation socio-professionnel de recruter des stagiaires, en particulier dans les filières de formations plus techniques comme la réparation d'électro.

Tableau 2 : Evolution sectorielle de l'emploi entre 2020 et 2021

Emploi 2020 - 2021 (nbre postes)	2020	2021
sous payroll	1.213	1.199
art 60	416	499
apprenants	455	318
Total	2.084	2.016
Bénévoles	7.500	6.264

Au sein de l'économie circulaire, le potentiel de création d'emplois dans les activités de réparation et de préparation au réemploi est plus important que dans le recyclage, malgré des gisements plus limités. Ces activités sont plus intensives en main d'œuvre et nécessitent un plus haut degré de compétence que l'activité de recyclage fortement industrialisée et mécanisée. Selon une étude de l'ADEME, le nombre d'emplois créés par le traitement de 10.000 tonnes de déchets varie fortement en fonction du mode de traitement. Ainsi, ce gisement crée 1 emploi pour la Mise en décharge ; 4 emplois pour l'Incinération, Méthanisation et Compostage ; 7 emplois pour le Recyclage et 234 emplois pour le Réemploi et la Réutilisation¹.



En Wallonie et à Bruxelles, les entreprises sociales et circulaires génèrent **161 emplois ETP/10.000 tonnes de déchets** collectés en vue du réemploi et ce, sans compter les volontaires.

2.3. Professionnalisme et démarches qualité

RESSOURCES soutient ses membres engagés dans des démarches qualité afin de promouvoir la professionnalisation, offrir des garanties de qualité aux usagers sur des produits spécifiques et mettre en avant les finalités sociales.

ElectroREV, l'électroménager de seconde main révisé



Le label ElectroREV assure la qualité des appareils électroménagers collectés et valorisés par l'économie sociale. 6 centres de réutilisation et une vingtaine de boutiques de seconde main participent à cette dynamique en Wallonie et à Bruxelles.

Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter des techniques et modes opératoires communs. Une garantie d'1 an est proposée sur les « gros électroménagers », qui sont vendus en moyenne au tiers du prix du neuf équivalent.

www.electrorev.be

¹ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets-chiffres-cles-2017-010269.pdf>

Rec'Up, qualité garantie



Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises labellisées Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale. Rec'Up est un label décerné à 23 entreprises membres de RESSOURCES. Les entreprises labellisées s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes ; autant de critères destinés à garantir aux consommateurs des produits et un service impeccable, tout en poursuivant une politique de prix juste et clair.

www.rec-up.be

Solid'R, le label de l'économie sociale



Le label Solid'R identifie les entreprises qui répondent aux critères d'économie sociale, garantit la finalité sociale et la gestion éthique des dons qui leur sont faits. Les membres Solid'R s'engagent au respect de règles éthiques et à leur contrôle annuel par un organisme indépendant, Forum Ethibel.

www.solidr.be

3. Activités des entreprises sociales et circulaires

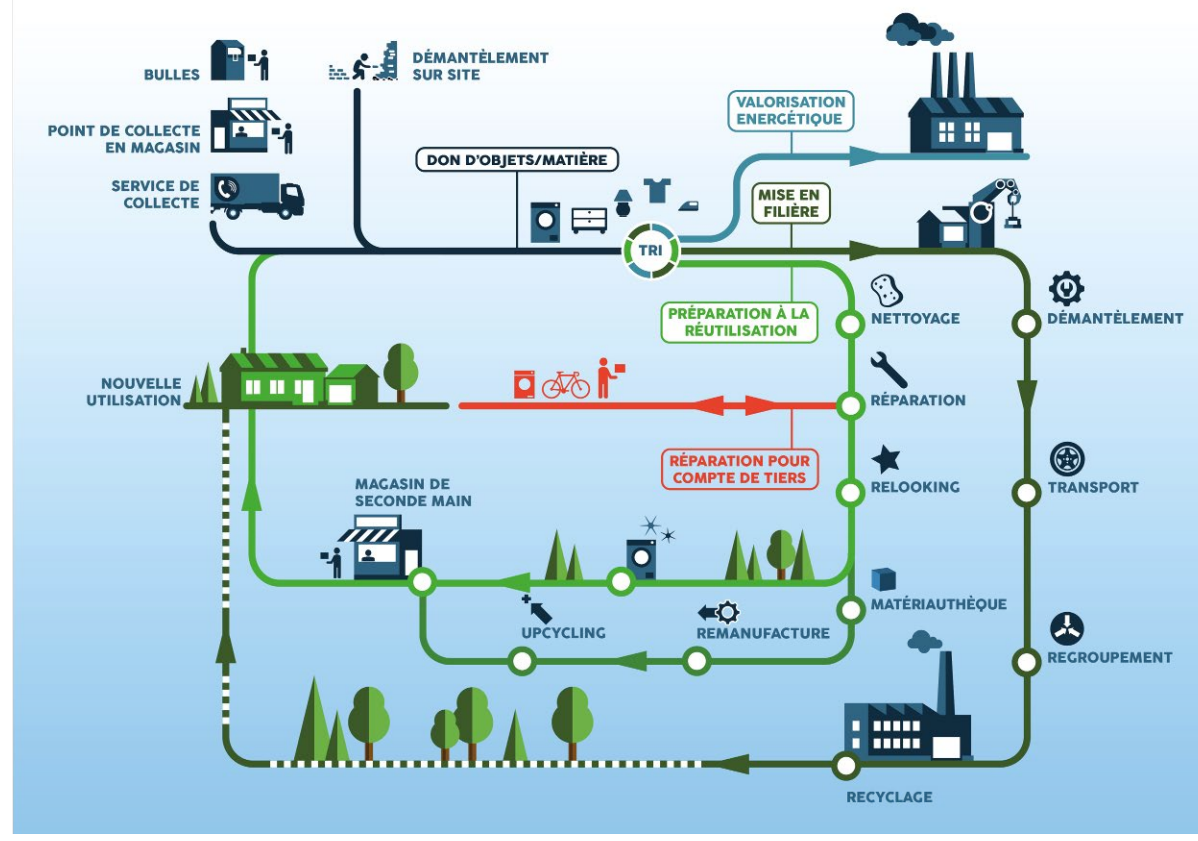
L'activité des membres de RESSOURCES s'inscrit dans la dynamique d'économie sociale et circulaire. En réparant et en valorisant au mieux les différents objets et matériaux qu'ils collectent, ils remettent ceux-ci sur le marché, entre autres via leurs boutiques de seconde main, et créent des boucles de consommation en circuits courts. En privilégiant la réparation et la réutilisation des biens et matériaux sur leur recyclage, l'impact environnemental de notre consommation est réduit et le statut de déchets ultimes n'est accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.

L'activité de **réparation/entretien** pour compte de tiers est surtout présente dans la filière Vélos, IT et petit ou gros électroménager qui met ainsi ses compétences au service des citoyens qui restent propriétaires de leurs biens. Ces services sont complémentaires pour l'entreprise qui gagne alors en visibilité.

Les entreprises sociales et circulaires collectent les biens et matières usagés :

- **Via des bulles de collecte** placées dans les espaces publics, principalement pour la collecte de textiles ;
- **Via des points de collecte** dans les boutiques de seconde main ou les centres de tri pour les dons de particuliers ;
- **Via le service de collecte à domicile** sur appel téléphonique **ou en entreprise**. Ces collectes sont dites « préservantes » car elles visent à maintenir le potentiel de réutilisation des objets et matières collectés.

Schéma 2 : Flux des activités des membres de RESSOURCES dans une dynamique d'économie circulaire



Un service de démantèlement sur site est également proposé notamment pour les gisements de la filière des matériaux de déconstruction qui nécessite un savoir-faire et de l'outillage spécifique pour conserver tout le potentiel de réutilisation des biens ou matériaux prélevés.

Les biens et matières sont ensuite triés et traités afin de garantir leur meilleure valorisation selon la priorisation définie par l'échelle de Lansink, à savoir :

- Les **objets réutilisables** sont traités (nettoyage, réparation, relooking ou upcycling) en vue de leur revente.
- Les **matières réutilisables** sont transformées en produits finis par des processus de **refabrication/remanufacturing** (meubles, chiffons d'essuyage, copeaux...).
- Les **objets non réutilisables** peuvent être démantelés selon la nature des matériaux (bois, métal, plastique...) en vue d'être réutilisés, refabriqués/remanufacturés ou encore préparés au recyclage.
- Les **matières non réutilisables** sont mises en filière de recyclage et confiées à des opérateurs industriels spécialisés en recyclage des matériaux.
- Les **déchets résiduels**, objets et matières non recyclables, sont éliminés comme déchets ultimes, principalement via l'incinération pour une valorisation énergétique.

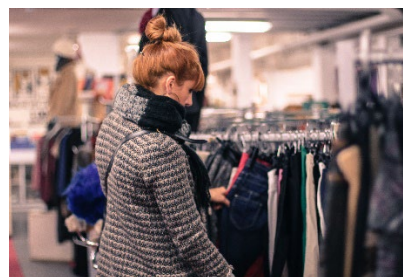
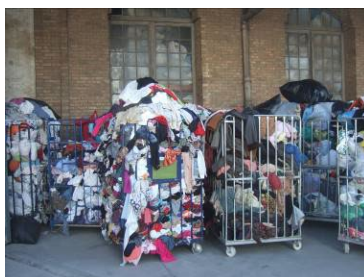
3.1. Performances du secteur

Les 3 filières historiques (Textiles, Objets du quotidien et Déchets des équipements électriques et électroniques) restent à ce jour les filières les plus importantes en termes de flux et d'activités. Aujourd'hui, il nous importe de suivre aussi des flux plus spécifiques comme les Vélos, les Matériaux de construction et les Bois, Déchets verts qui sont porteurs en termes de création d'emploi, de diversification des activités et de volumes traités. Notons également que de nombreuses entreprises sociales sont actives sur plusieurs flux de biens ou matières simultanément.

Tableau 3 : Performances du secteur en 2021

Performances 2020 - 2021	Textile	OdQ	DEEE	Vélos	Matériaux de construction	Déchets verts
Collecte 2020	29.010	20.481	24.773	36	n.d.	11.150
Collecte 2021	27.744	25.038	22.982	56	1.994	9.426
Evolution	-4%	22%	-7%	57%		-15%
Réutilisation 2020	1.262	4.454	765	26	386	n.a.
Réutilisation 2021	1.380	4.293	880	40	536	n.a.
Evolution	9%	-4%	15%	52%	39%	

TEXTILES : réutilisation locale, un enjeu majeur



En termes de masse et de revenus, la filière textile est une des plus importante pour les membres de la Fédération RESSOURCES. Avec plus de 27.000 Tonnes collectées annuellement, le textile reste un des flux majeurs dans leurs activités.

Nous distinguons deux types d'activités de collectes et de traitements au sein du réseau :

- Industriel : mis en œuvre par trois opérateurs qui collectent la plupart des textiles (plusieurs milliers de tonnes par an) par l'intermédiaire des bulles de collecte
- Artisanal : mis en œuvre par de plus petites opérateurs qui collectent la plupart du temps les dons textiles par l'intermédiaire de leurs points de vente

Ces deux systèmes n'offrent pas les mêmes résultats en termes de réutilisation.

Le système artisanal va permettre un meilleur contrôle à la source des textiles déposés, ce qui va augmenter significativement la qualité globale à traiter. Les résultats de réutilisation locale en pourcentage de la collecte de ce principe entrepreneurial sont nettement supérieurs à ceux du système industriel. 29% de vente locale pour le système artisanal contre 7,3% en moyenne pour le système industriel.

Il faut toutefois noter que le système de collecte par bulles est parfois additionné à un système de collecte en magasins, ce qui exerce sans doute une influence positive (bien que mineure compte-tenu des masses respectives) sur le pourcentage de réutilisation locale du système industriel.

Un constat majeur reste la diminution de la qualité globale des textiles collectés. D'une part, l'augmentation de la part de textiles « fast-fashion » entraîne une diminution qualitative inquiétante, et d'autre part, les vêtements de bonne qualité arrivent de plus en plus souvent dans les mains des entreprises sociales après un ou plusieurs passages par des réseaux de vente de vêtements de seconde main (principalement en ligne).

Les informations dont nous disposons ne permettent pas d'établir un nombre précis d'emplois que créer cette filière. Cependant, à la lecture des données particulières au textile transmises par des entreprises « monoflux » (qui traite uniquement du textile), nous pouvons estimer assez précisément le volume d'emplois nécessaire au traitement du textile en vue de la réutilisation. Pour la collecte, le tri en vue de la réutilisation locale, la vente locale et l'envoi dans les autres filières de valorisation (réutilisation à l'export et recyclage) de 1000 Tonnes de textiles, 20 emplois sont créés.

Tableau 4 : Performances de la Filière Textiles en 2021

Textiles 2021 (en tonnes)	Collecté	Dons via bulles à vêtements	Réutilisation locale	Refabrication	Réutilisation export	Mise en recyclage	Déchets résiduels (incinération)
Wallonie	22.814	21.917	705	94	7.070	3.914	2441
Bruxelles	4.930	4.240	634	2	1.159	1.050	604
TOTAL	27.744	26.157	1.339	96	8.229	4.964	3.045

Les trois principaux acteurs de la Fédération RESSOURCES ont collecté et traité 27.744 tonnes de textiles en 2021.

Les capacités de tri actuelles de ces trois opérateurs permettent de traiter, à eux seuls, environ 17.000 Tonnes de textile par l'intermédiaire de 4 centres de tris (2 en Région Bruxelloise qui permettent de trier l'équivalent de 6.000 Tonnes et deux en Région Wallonne qui permettent de trier l'équivalent de 11.000 Tonnes).

OBJETS DU QUOTIDIEN : résilience post-covid



En Wallonie et à Bruxelles, 36 entreprises sociales et circulaires collectent et réutilisent des objets du quotidien, c'est-à-dire du mobilier, des jouets, des petits articles de brocante, des livres, de la déco... **L'ensemble des acteurs de cette filière a collecté 25.038 tonnes et a réutilisé 4.031 tonnes en 2021**, soit des résultats de collecte en progression mais accusant un léger recul par rapport aux performances de 2020 en termes de réemploi.

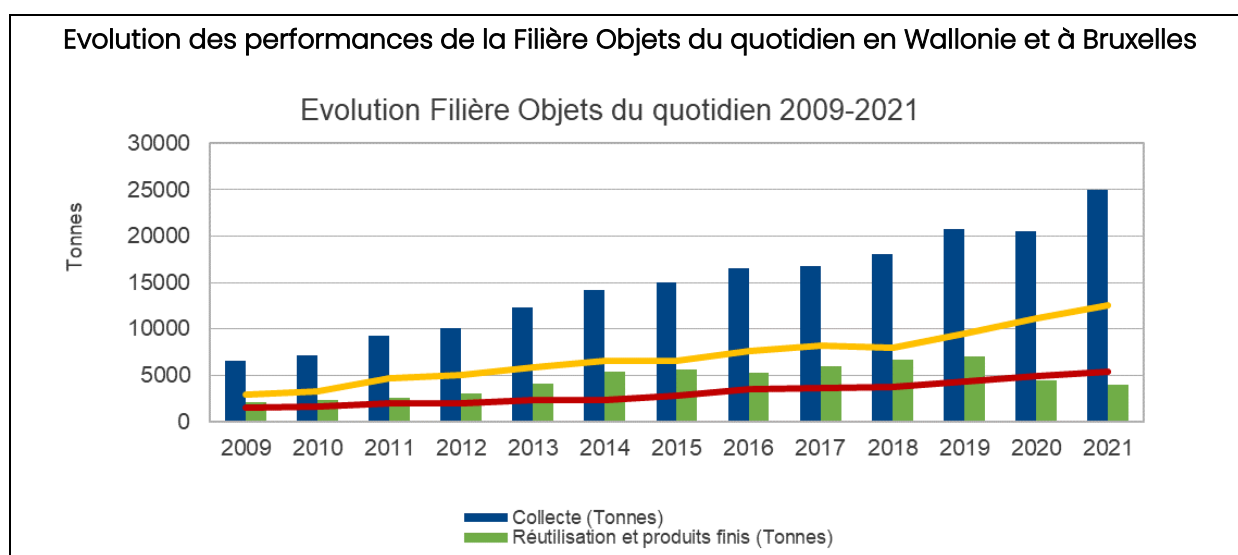


Tableau 5 : Performances de la Filière Objets du quotidien en 2021

Performances 2021 (en tonnes)	Collecté	Réutilisation locale	Mise en recyclage	Déchets résiduelles (incinération)
Wallonie	22.816	3.285	11.394	4.863
Bruxelles	2.222	747	1.110	474
TOTAL	25.038	4.032	12.504	5.337

Collecte

En termes d'activité de collecte, la performance des membres est en nette progression, par rapport à 2020, bien que 2021 ait connu une période de confinement avec **une collecte passant de 20.481 Tonnes à 25.038 Tonnes, soit une augmentation de près de 25%**.

Cela s'explique par une importante sollicitation des services des Ressourceries non-écrémantes et l'apparition de nouveaux opérateurs de collectes écrémantes dans des zones peu ou pas couvertes par les membres de la Fédération (Ressourcerie du Sud Hainaut et Ressourcerie Famenne Ardennes Gaume).

La quantité d'objets réutilisés est par contre en recul de près de 10%. Cette diminution est à nuancer par le fait que 6 structures sur 36 n'ont pu remettre leurs chiffres. Notons tout de même que plusieurs opérateurs ont rencontré des difficultés de remise sur le marché, non pas pour une raison d'absence de demande mais bien parce que certains opérateurs éprouvent des difficultés afin d'activer des nouveaux canaux de vente.

En termes de gisements notons qu'à Bruxelles, la majorité du flux provient d'apport en magasin et d'un service B2B. La collecte à domicile a quasiment disparu pour des raisons de logistique et de frais.

En Wallonie, c'est l'inverse, la majorité du gisement provient de la collecte à domicile (90%). Le B2B étant peu développé. Le fait qu'un nombre de plus en plus important d'opérateurs soit rémunéré pour offrir le service sur appel téléphonique explique cet élément. Il faut encore ajouter à cela l'impact des inondations qu'a connu la Wallonie durant l'été 2021.

Ressourceries © ? Il s'agit d'une marque collective détenue par RESSOURCES ASBL, qui désigne une entreprise sociale et circulaire dont les activités consistent à la préparation à la réutilisation et à la réutilisation de biens et matières. Le droit d'utiliser le terme répond à une série de conditions définies par la marque collective.

En 2020, 7 Ressourceries® sont en activité : Ressourcerie® Rcycl, Ressourcerie® du Pays de Liège, Ressourcerie® Namuroise, Ressourcerie® RESTOR, Ressourcerie® La Fol'Fouille, Ressourcerie® Le Carré et la Ressourcerie® du Val de Sambre.

Durant l'année 2020, deux nouveaux projets sont en cours de réflexion, ils devraient se réaliser au cours de l'année 2021.

Il s'agit d'une Ressourcerie dans la botte du Hainaut et d'une Ressourcerie dans la province du Luxembourg.

Réutilisation

En termes de réutilisation, notons que la baisse est plus importante à Bruxelles qu'en Wallonie. La difficulté d'ouvrir des surfaces de ventes de taille suffisante pour accueillir l'ensemble de la gamme des objets de seconde main est un facteur essentiel. Cela se traduit par une réutilisation par an par habitant plus faible (0.61 à Bruxelles contre 0.90 en Wallonie).

Si on analyse les performances en Wallonie par zone Intercommunale, on remarque des disparités importantes. L'explication peut être trouvée dans les différences de niveau de développements des projets de Ressourceries au sein des zones. En effet, il y a une corrélation entre le nombre de magasins par zone et la réutilisation (cfr. observatoire 2021). Or ces derniers naissent le plus souvent de la maturité des projets de type Ressourcerie.

Perspectives de développement

En RBC, la piste investiguée est de pouvoir fournir des services à la collectivité en termes de collecte de biens réutilisables. Les entreprises d'économie sociale et circulaire peuvent en effet rendre service à la région en opérant des activités de collecte préservante à domicile, au sein de recypark et via des apports volontaires. Sans cela, les opérateurs ne chercheront pas à ouvrir de nouvelles surfaces de vente adaptées à la revente des objets du quotidien.

En RW, la poursuite du développement de Ressourceries© reste le principal vecteur de développement de la filière même si d'autres opérateurs se professionnalisent et se profilent comme récupérateur important dans des zones non-couvertes par des services de type Ressourcerie©. Malgré l'augmentation des perspectives de ventes en ligne, l'ouverture de nouveaux magasins de seconde main de grande taille est aussi un impératif. Notons que les acteurs de terrain travaillent sur des outils permettant de mieux suivre les flux. Il y a un enjeu de quantification des flux mais aussi de sérier les flux.

Depuis 2021, il existe un système de gestion de la fin de vie des matelas usagés, les centres de réutilisation y sont reconnus et doivent préciser les quantités traitées en vue du réemploi. Un travail similaire est en cours pour les meubles et d'autres catégories des objets du quotidien (livres, jouets, ...).

Tableau 6 : Performances locales de la Filière Objets du quotidien en 2021

	RBC	RW	IPALLE picarde	HYGEA	IPALLE botte	Idelux	Intradel	BEP	InBW	TIBI
Population	1.202.953	3.600.392	342.063	436.000	75.112	348.412	1.016.141	493.073	401.106	488.485
Tonnes réutilisées	831,47	3622,96	905,65	391,96	0,58	251,04	742,98	517,87	490,89	322
Livres	74	275,69	68,16	34,22	0	19	24,67	49,72	62,44	17,48
Meubles	308,47	2160,36	596,99	164,44	0	176	455	343,49	166,56	257,89
Petits objets	449	1186,9	240,51	193,29	0,58	56,04	263,31	124,66	261,89	46,63
Kg/hab. réutilisés	0,69	1,01	2,65	0,9	0,01	0,72	0,73	1,05	1,22	0,66
Livres	0,06	0,08	0,2	0,08	0	0,05	0,02	0,1	0,16	0,04
Meubles	0,26	0,6	1,75	0,38	0	0,51	0,45	0,7	0,42	0,53
Petits objets	0,37	0,33	0,7	0,44	0,01	0,16	0,26	0,25	0,65	0,1

DEEE : se diversifier dans la réparation



La filière DEEE se compose de **23 membres** et en 2021, elle a permis la **réutilisation de 879 tonnes d'appareils électroménagers en fin de vie**.

Malgré une période de confinement, les performances des membres est en progression en 2021, avec **une collecte passant de 21.245 T en 2020 à 22.982 T en 2021, et une réutilisation en hausse de 22%**.

Les activités de dépannage sont aussi en croissance et ce grâce à la reprise d'activité d'acteurs forts de la réparation pour compte de tiers.

Tableau 7 : Performances de la Filière DEEE entre 2020 et 2021

Performances DEEE 2020 - 2021 (en tonnes)	Wallonie	Bruxelles	Total
Collecte 2020	20.173	1.072	21.245
Collecte 2021	22.333	649	22.982
Evolution	11%	-39%	8%
Réutilisation 2020	483	270	753
Réutilisation 2021	641	239	880
Evolution	33%	-11%	17%

Les performances de collecte

En RBC, la chute des tonnages collectés s'explique par le changement d'accès au gisement de la collecte quadrillée. Les centres de réutilisation ne reprennent plus que les appareils réemployables. Les autres appareils restent en possession du collecteur et ne sont donc plus évacués, ce qui explique cette diminution importante.

La collecte des petits électros est par contre en augmentation. Les conditions sanitaires ont été moins impactantes sur les activités de collecte en 2021 par rapport à 2020.

Quant au matériel IT, l'arrivée de Circular Brussels fait augmenter le tonnage collecté.

En RW, sur les fractions petits électros et gros blancs, on remarque une légère augmentation de la collecte et surtout un glissement du volume collecté des gros blancs vers les petits électros par rapport à 2020. Ce glissement, probablement lié à une ventilation différente des données collectées plus que par une évolution des DEEE collectés est constatées sur la collecte en recyparcs. Ces variations s'expliquent notamment par la mise en place de systèmes de traçabilité plus précis.

Quant à la fraction IT, elle est en augmentation grâce à Droit et Devoir (Hygea) qui, en 2020, a revu sa stratégie de communication et de prospection. L'ASBL s'appuie davantage sur son service de call center pour trouver des donateurs et a augmenté ses moyens de communication.

Tableau 8 : Performances locales de la filière DEEE en 2021

Collecte 2021 (en tonnes)	GB + froid	IT + TVM	PEM	Total DEEE
Bruxelles	146,23	347,4	155,49	649,12
Wallonie	7.866,98	1.722,79	12.743,35	22.333,12
IPALLE picarde	23,15	15,92	79,99	119,06
HYGEA	5,9	108,16	49,92	163,97
IPALLE botte	0	0	0	0
Idelux	1.419,03	317,62	5.109,06	6.845,72
Intradel	3.155,28	814,21	3.774,03	7.743,52
BEP	231,48	0,32	212,84	444,64
inBW	1.530,12	4,31	1.982,74	3.517,16
Tibi	1.502,02	462,25	1.534,77	3.499,04
TOTAL Wallonie-Bruxelles	8.013,21	2.070,19	12.898,84	22.982,24

L'activité de dépannage

Les activités de dépannage sont de 2 natures :

- Activité citoyenne représentée par les repair cafés qui offrent aux citoyens de réparer leurs petits électros et le matériel IT ;
- Activité professionnelle : offre payante portée par les centres de réutilisation qui a pour objet les gros blancs et le matériel IT.

Ces activités connaissent quelques fluctuations mais il est difficile de tirer une tendance. En effet, les données de réparation pour compte de tiers ont été plus qualitativement collectées par rapport au rapportage précédent. Ainsi, la comparaison entre les chiffres 2020 et 2021 est assez complexe.

En RBC, les Petits Riens ont lancé leur service de dépannage de gros blancs. Les activités se font au sein de l'atelier même et l'enlèvement ainsi que la livraison ne sont pas prévus dans leur offre, ce qui explique le petit succès de leur nouvelle activité.

Le dépannage des petits électro et du matériel IT a été réalisé principalement via les Repair Cafés qui ont pu reprendre leurs activités.

CF2M propose aussi une offre de dépannage mais aucune demande n'est rentrée en 2021.

En RW, le rapportage des activités de dépannage des gros blancs est à améliorer. Plusieurs membres n'ont pas rapporté leurs chiffres, ne nous permettant pas de tirer de tendances pertinentes. Le dépannage des petits électro et de l'équipement IT est offerte par les Repair cafés.

Tableau 9 : Performances locales des dépannages en 2021

Dépannages 2021 (en tonnes)	GB + froid	IT + TVM	PEM	Total DEEE
Bruxelles	3,84	4,07	5,5	13,41
Wallonie	24,99	18,19	24,48	67,66
IPALLE picarde	0	1,02	1,37	2,39
HYGEA	0	1,02	1,37	2,39
IPALLE botte	0	0,89	1,2	2,09
Idelux	0	2,67	3,6	6,27
Intradel	0	4,58	6,16	10,74
BEP	8,96	3,94	5,31	18,21
inBW	16,03	3,18	4,28	23,49
Tibi	0	0,89	1,2	2,09
En ligne (W-Bxl)	0	0	0	0
TOTAL Wallonie-Bruxelles	28,83	22,26	29,98	81,07

Les performances de réutilisation

Chaque membre entreprend à sa manière des projets afin de développer ses activités de réutilisation :

- Le recrutement de techniciens expérimentés ou pouvant être facilement formés ;
- Une campagne de communication ciblée ou des partenariats pour accéder à de nouveaux gisements qualitatifs ou pour visibiliser la vente d'appareils reconditionnés au grand public ;
- La réorganisation interne pour optimiser les procédures de valorisation des DEEE aussi bien dans l'atelier que dans le point de vente.

En RBC, le réemploi de matériel IT a diminué de moitié par rapport à 2020. En réalité, l'année 2020 avait été exceptionnelle en raison de la forte augmentation de la demande d'ordinateur portable de la part des étudiants causée par l'obligation de confinement et le recours généralisés aux visio-conférences et autres formes de cours en ligne.

Les quantités de petits électros réutilisé est par contre en forte augmentation (+58%) principalement grâce à la réorganisation des ateliers et des points de vente des Petits Riens (réattribution des espaces, procédure de traçabilité, mise en valeur des petits électros, etc) qui a permis une meilleure mise en filière de réemploi des DEEE.

En RW, les performances sont à analyser selon les zones d'intercommunales. La comparaison entre les zones nous permet notamment d'évaluer les opportunités de développement du secteur et de mettre en avant les pratiques générant les meilleures performances.

Pour la fraction des petits électros, la Ressourcerie Le Carré (zone Ipalle Picardie) reste le membre qui dépasse la performance moyenne de la filière. En effet, le membre collecte, révisé et revend ses petits électro via ses 4 points de vente dans la zone.

Pour la fraction des Gros Blancs, Sofie (zone Intradel) reste le membre le plus efficace de la filière grâce à son infrastructure et à son modèle basé sur l'insertion par le travail. Notons que les autres ateliers labellisés ElectroREV, hébergés au sein de CISP, n'atteignent pas les mêmes performances. En effet, un atelier de formation restera toujours moins productif qu'une entreprise d'insertion en ce qui concerne le nombre de machine remise en état. Cela n'enlève rien à la qualité des formations proposées, mais démontrent le potentiel de développement de l'activité.

Quant à la fraction de l'IT, Droit et Devoir (Hygea) a mis en place une nouvelle stratégie de prospection et de communication pour se mettre en relation avec des donateurs et une nouvelle clientèle.

Tableau 10 : Performances locales de réutilisation en 2021

Réutilisation 2021 (en tonnes)	Gros Blancs	IT	Petits électros	Total DEEE
Bruxelles	62,77	71,91	104,26	238,94
Wallonie	291,07	152,34	197,12	640,52
IPALLE picarde	6,07	8,15	76,14	90,36
HYGEA	8,15	91,2	9,25	108,6
IPALLE botte	0	0	0	0
Idelux	0	0	0	0
Intradel	178,68	19,21	54,62	252,52
BEP	28,58	11,71	7,74	48,03
inBW	38,41	18,16	48,79	105,36
Tibi	31,16	3,9	0,58	35,65
En ligne (W-Bxl)	0	0	0	0
TOTAL Wallonie-Bruxelles	353,84	224,25	301,37	879,46

VELOS : la réparation au cœur de la filière



2.526 vélos ont été réutilisés en 2021 par les entreprises membres de cette filière.

Parmi les membres de la Fédération RESSOURCES, certains développent des activités spécifiques aux vélos. Ces activités sont menées pour compte de tiers, comme un atelier de réparation « classique », ou spécifiquement pour le reconditionnement de vélos reçus en dons en vue de leur réutilisation.

En 2021, 5 entreprises sociales membres de la Fédération ont mené des activités de reconditionnement, dont 3 proposent aussi la réparation pour compte de tiers. Une quinzaine d'autres structures collectent et vendent des vélos sans intervention sur la mécanique. Enfin, deux autres structures confient les vélos qu'elles collectent à d'autres acteurs de l'économie sociale (dans ou en dehors du réseau RESSOURCES).

Actuellement, RESSOURCES ne possède pas de chiffres consolidés de la filière vélos. Beaucoup d'entreprises sociales comptabilisent les vélos dans le flux d'encombrant, sans distinction spécifique, ce qui ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble précise des flux effectivement traités. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessus représentent le total des chiffres qui sont transmis par nos membres. Au total, 11 entreprises ont transmis leurs chiffres, sur les 23 collectant des vélos.

Cependant, malgré l'absence de chiffres consolidés, nous constatons une augmentation des activités de réparation et de reconditionnement des vélos par les membres de la Fédération. **Ce sont aujourd'hui 5 ateliers internes dédiés au reconditionnement de vélos et 10 ateliers accessibles au public pour la réparation et l'entretien des vélos personnels qui sont à considérer.** Ces ateliers sont gérés professionnellement par des mécaniciens expérimentés et ont comme deuxième mission de former des personnes éloignées de l'emploi à la mécanique cycle. Dans un contexte de renforcement de l'utilisation du vélo comme mode de déplacement privilégié dans de nombreuses villes wallonnes et à Bruxelles, la formation de mécaniciens cycles professionnels est un enjeu crucial.

Tableau 11 : Performances de la Filière Vélos en 2021

Vélos 2021 (nbr absolu)	Réparation	Collectés	Réutilisation locale	Mise en recyclage	Déchets résiduelles (incinération)
Wallonie	1.773	2.679	1.729	380	0
Bruxelles	15.202	1.608	797	836	0
TOTAL	16.975	4.287	2.526	1.216	0
Vélos 2021 (en tonnes)	Réparation	Collectés	Réutilisation locale	Mise en recyclage	Déchets résiduelles (incinération)
Wallonie	23,31	35,22	22,73	5	0
Bruxelles	199,9	21,14	10,48	11	0
TOTAL	223,21	56,36	32,61	16	0

Les activités liées aux vélos ont des caractéristiques intéressantes dans le secteur de la réutilisation en économie sociale :

- Formation de personnes à un métier technique exigeant offrant des possibilités d'emplois importantes ;
- Récupération de pièces sur les vélos non reconditionnables pour utilisation ultérieure, maximisant la réutilisation avant toute autre forme de valorisation ;
- Recyclage des pièces non réutilisables bien organisé et efficace (principalement des métaux) ;
- Peu de déchets finaux (non comptabilisé dans le tableau par manque de données spécifiques), principalement les pneus, les chambres à air et les gaines de câbles.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION : le défi de la réutilisation



RESSOURCES distingue deux grandes activités autour des matériaux de construction :

- Les activités de déconstruction sélective qui permettent de récupérer un maximum de matières triées et réexploitables (en l'état ou après transformation)
- Les activités de négoce de matériaux de réemploi.

La déconstruction sélective

Actuellement 2 entreprises membres de la Fédération RESSOURCES sont actives dans la déconstruction sélective sur chantier. Une se situe en RW et l'autre en RBC. Une caractéristique de ces activités est que la plupart des chantiers sur lesquels les services que ces entreprises proposent sont demandés se trouvent en RBC. Les raisons principales de cette particularité régionale viennent de la densité du bâti en RBC, mais aussi de la nature même de ce dernier. Les activités de déconstruction sélective se déroulent plus facilement sur des chantiers de rénovation de bâtiments de bureaux ou d'immeubles multifonctionnels d'une certaine taille.

Par ailleurs, la volonté de la Région Bruxelloise d'inciter la déconstruction sélective est plus importante qu'en Région Wallonne, et les plans stratégiques mis en place commencent à montrer des résultats positifs. La communication et la sensibilisation auprès des entreprises de construction classique a probablement aussi un effet positif sur ces pratiques. Les activités de déconstruction sélective représentent la très grande majorité des éléments de construction collectés (>95%). Le flux de vente représentant le plus de masse est la vente « départ chantier ». S'il est préférable de réutiliser les matériaux déconstruits sur le chantier d'où ils proviennent afin de supprimer les coûts économiques et environnementaux liés au transport, cette solution n'est possible que dans peu de cas. Ceci s'explique notamment par les besoins spécifiques du nouveau projet qui ne seront sans doute pas servis par les matériaux disponibles sur place et la difficulté de préparer au réemploi et de stocker les matériaux déconstruits sur le site du chantier.

Quand les matériaux ne sont pas utilisés sur place ou directement sur un autre chantier, il faut les transporter jusqu'à un espace de stockage à partir duquel ils pourront être vendus. Les coûts économiques et environnementaux que ces opérations engendrent rendent l'opération difficilement rentable, notamment en fonction de la nature des matériaux. **Un des freins majeurs à lever afin de renforcer l'offre en matériaux de construction est bien celui de l'accessibilité à coûts réduits à des espaces de stockages bien situés, particulièrement dans des zones denses comme en RBC.**

Autre particularité de l'activité, les transferts interrégionaux sont nombreux, rendant difficile le traitement des données par Région. Les données « régionalisées » du tableau doivent donc être interprétées avec prudence.

Le négoce de matériaux de réemploi

Au sein de la Fédération RESSOURCES, plusieurs entreprises organisent un négoce de matériaux de réemploi. Les deux entreprises développant des activités de déconstruction sélective ont chacune un espace dédié à la vente de matériaux récupérés et préparés pour le réemploi. Elles ont chacune mis en place un catalogue en ligne, notamment pour donner de la visibilité sur les stocks disponibles. Cette approche permet une offre suffisamment large pour intéresser les professionnels du secteur, mais s'adresse aussi aux particuliers.

D'autres membres, tels que les Ressourceries®, allouent un espace spécifique pour la mise en vente des matériaux de construction de réemploi. Ces matériaux sont généralement déposés par les particuliers ou collectés chez eux et emportés en même temps que d'autres objets comme des meubles ou autre. L'offre ainsi organisée est plutôt dédiée aux particuliers qui y trouveront à moindre coûts des matériaux ou accessoires de construction de qualité.

Au total, six entreprises sociales ont un espace dédié à la vente de matériaux de construction, deux font de la déconstruction sélective, et deux remettent en œuvre des matériaux de construction qu'elles ont elle-même récupéré et préparé pour le réemploi. Le tableau ci-dessus a été construit à partir des données récoltées dans quatre entreprises. Les deux autres n'ont pu donner de chiffres précis par manque d'un système de pesage approprié ou par non-distinction du flux spécifique « matériaux de construction » dans le système global de monitoring.

Tableau 12 : Performances de la Filière Matériaux de construction en 2021

Déconstruction (en tonnes)	Collectés	Réutilisation locale	Vente en magasin	Réutilisation sur chantier	Vente départ chantier	Mise en recyclage	Déchets résiduelles (incinération)
Wallonie	408	214	121	25	68	246	24
Bruxelles	1.586	321	45	5	271	956	94
TOTAL	1.994	535	166	30	339	1.202	118

4. Synthèse

Tonnes réutilisées localement 2021	Textile	Objet du Quotidien				DEEE				Vélos	Matériaux de construction	TOTAL
		Meubles	Matelas	Autres	Total OdQ	GB	IT	PEM	Total DEEE			
Bruxelles	634,42	309,16	4,9	432,72	746,77	62,77	71,91	104,26	238,94	13,28	321,36	1.954,77
Wallonie	705,1	2.255,29	10,09	1.254,29	3.519,66	291,07	152,34	197,12	640,52	24,97	214,23	5.104,48
IPALLE picarde	63,38	872,28	3,65	400,19	1.276,12	6,07	8,15	76,14	90,36	12,12	10,15	1.452,13
HYGEA	86,38	48,58	0	108,02	156,6	8,15	91,2	9,25	108,6	1,21	8,48	361,27
IPALLE botte	1,17	5	0	5,03	10,03	0	0	0	0	0	8,48	19,68
Idelux	23,8	0,05	0	6,77	6,82	0	0	0	0	1,97	8,48	41,07
Intradel	320,63	517,72	6,44	252,74	776,9	178,68	19,21	54,62	252,52	0,88	8,48	1.359,41
BEP	64,27	513,82	0	213,56	727,38	28,58	11,71	7,74	48,03	0	8,48	848,16
inBW	59,16	154,67	0	245,92	400,59	38,41	18,16	48,79	105,36	6,81	51,83	623,76
Tibi	86,33	143,16	0	22,05	165,21	31,16	3,9	0,58	35,65	1,97	109,85	399
TOTAL Wallonie-Bruxelles	1.339,52	2.564,44	14,99	1.687,00	4.266,44	353,84	224,25	301,37	879,46	38,25	535,59	7.059,26
Kg/hab réutilisés	Textile	Objet du Quotidien				DEEE				Vélos	Matériaux de construction	TOTAL
		Meubles	Matelas	Autres	Total OdQ	GB	IT	PEM	Total DEEE			
Bruxelles	0,52	0,25	0	0,36	0,61	0,05	0,06	0,09	0,2	0,01	0,26	1,61
Wallonie	0,19	0,62	0	0,34	0,97	0,08	0,04	0,05	0,18	0,01	0,06	1,4
IPALLE picarde	0,18	2,48	0,01	1,14	3,63	0,02	0,02	0,22	0,26	0,03	0,03	4,13
HYGEA	0,17	0,1	0	0,22	0,31	0,02	0,18	0,02	0,22	0	0,02	0,73
IPALLE botte	0,02	0,1	0	0,1	0,2	0	0	0	0	0	0,16	0,38
Idelux	0,07	0	0	0,02	0,02	0	0	0	0	0,01	0,02	0,12
Intradel	0,31	0,5	0,01	0,24	0,75	0,17	0,02	0,05	0,24	0	0,01	1,31
BEP	0,13	1,03	0	0,43	1,46	0,06	0,02	0,02	0,1	0	0,02	1,71
inBW	0,14	0,36	0	0,57	0,93	0,09	0,04	0,11	0,25	0,02	0,12	1,45
Tibi	0,2	0,34	0	0,05	0,39	0,07	0,01	0	0,08	0	0,26	0,95
TOTAL Wallonie-Bruxelles	0,28	0,53	0	0,35	0,88	0,07	0,05	0,06	0,18	0,01	0,11	1,45

5. Liens utiles

- Site web de RESSOURCES – www.res-sources.be ou www.larecup.be
- Profil Facebook : www.facebook.com/larecup.be
- Profil Instagram : www.instagram.com/larecup.be
- Remanufacturing, upcycling, valoriste, donnerie, matériauthèque... le monde de la récup' bouge et de nombreux néologismes ont fait leur apparition pour nommer ces nouvelles configurations, organisations ou idées qui se mettent en place. RESSOURCES a rédigé un [glossaire](#) définissant les termes clés du secteur de la récupération/réemploi.
- La Fédération compte 74 membres. La liste de ceux-ci tenue à jour se trouve sur le site web rubrique « Membres » : www.res-sources.be. Sont repris les membres, leurs statuts et toutes les informations pratiques : adresse, contact, filières, projets et labels de la structure.

Avec le soutien de

